

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL DU SISAM
(Syndicat Intercommunal Sciez-Anthy-Margencel)**

Envoyé en préfecture le 15/03/2024

Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié le 15/03/2024

ID : 074-200010510-20240312-2024031203-DE



Membres en exercice : 9
Membres présents avec voix délibérative : 7
Quorum : 5

PRESENTS :

Fatima BOURGEOIS, Dominique MAURE, Nathalie MAZARS, Isabelle ASNI DUCHENE, Mélanie AYISSI, Dominique JORDAN, Kathy CHATELAIN.

L'an deux mille vingt-quatre et le 12 mars, le Conseil Syndical du SISAM, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au bureau du SISAM sous la présidence de Madame Fatima BOURGEOIS.

Date de convocation du Conseil Syndical : 6 mars 2024

SECRETAIRE DE SEANCE : Mélanie AYISSI

20240312.03

COMPTE DE GESTION 2023

Exposé

Madame la Vice-Présidente aux finances Kathy CHATELAIN présente le compte de gestion 2023 qui est le compte de résultats du Comptable public. Le Comptable public doit le transmettre à l'ordonnateur, au plus tard, avant le 30 mai de l'année N+1. Il établit un compte de gestion par budget voté. Le compte de gestion retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes. Il fait apparaître les opérations, recettes et dépenses, réalisées durant l'exercice, les opérations de trésorerie, les créances et dettes, le patrimoine, un bilan d'entrée avec la situation financière en début d'exercice et un bilan de sortie avec la situation financière en fin d'exercice. La Vice-Présidente informe les membres du conseil que le compte de gestion est conforme aux écritures compte administration 2023.

49000 - SIVOM SCIEZ ANTHY MARG(SISAM)

Exercice 2023

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2022	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2023	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023
I - Budget principal					
Investissement	231 857,32		-196 771,54		35 085,78
Fonctionnement	762 117,86		-380 941,16		381 176,70
TOTAL I	993 975,18		-577 712,70		416 262,48
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	993 975,18		-577 712,70		416 262,48

Décision

Après débats et votes, les membres du conseil syndical déclarent à l'unanimité que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2023 par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Pour extrait conforme
au registre des délibérations
La Présidente,
Fatima BOURGEOIS